

FIDUCIAL REAL ESTATE

Société Anonyme au capital de 25 000 000 €
Siège Social : 41, rue du Capitaine Guynemer 92400 COURBEVOIE
955 510 599 RCS NANTERRE

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION PRESENTES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2011

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, qui font ressortir un bénéfice net comptable de 1 748 619,95 €. En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30 septembre 2010 quitus de leur gestion aux administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2010, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant ressortir un bénéfice net comptable consolidé de 11 431 399 € (dont (17 605) € hors groupe).

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de 1 748 619,95 € de l'exercice de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice.....	1.748.619,95 €
- 5 % à la réserve légale	87.431,00 €

Solde	1.661.188,95 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau créditeur	1.163.719,39 €
Forme un bénéfice distribuable de	2.824.908,34 €
Affectation :	
- A titre de dividende aux actionnaires	844.900 €
soit un dividende de 0.35 € par action	
- Le solde en totalité au report à nouveau.....	1.980.008,34 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, des dividendes ont été distribués par notre société dans les conditions suivantes :

Exercices	30/09/2007	30/09/2008	30/09/2009
	€uros	€uros	€uros
Eligibles (*)	14 236	15 293	15 293
Non éligibles (*)	637 544	684 707	684 707
Total	651 780	700 000	700 000

(*) à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate qu'aux termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.